

# Soutien aux associations œuvrant en faveur de l'habitat



## Laval Agglomération

Monsieur Baptiste BOUCAULT

Service Habitat

1 Place du Général Ferrié CS 60809

Tel : 02 43 49 85 94

[baptiste.boucault@agglo-laval.fr](mailto:baptiste.boucault@agglo-laval.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Consolider le dispositif d'insertion par le logement des jeunes et renforcer le parc de logements adaptés.
- Mieux gérer le processus d'intégration des familles étrangères et participer à la lutte contre l'habitat indigne.
- Renforcer l'information relative à l'amélioration de la performance thermique des logements.

### TYPE D'AIDE

Subvention

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Laval Agglomération

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

7 associations :

- L'association France Terre d'Asile (FTDA)
- L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)
- L'association Mayennaise d'Action auprès des Gens du Voyage (AMAV)
- L'Association Départementale pour le Logement des Jeunes (ADLJ)
- L'association Habitat Jeunes Laval
- L'association SOLIHA Mayenne au titre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)
- Le Centre Régional d'Études pour l'Habitat de l'Ouest (CREHA OUEST)

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Conventionnement.

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

140 600 € pour les 7 associations.

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

État, Conseil départemental, Collectivités locales, ADEME.

## **ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2021-2024**

953 000 € sont réservés à la mise en œuvre de cette action sur la durée du PLH.

---

## **BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES**

140 600€ mandatés chaque année de la convention triennale 2022/2024.

140 600€ mandatés chaque année de la convention triennale 2019/2021.

